

Assemblée générale du 25 janvier 1894, petite salle de l'Institut

Autor(en): **Levant, Aug.**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1894)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 25 Janvier 1894, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. LUCIEN BAATARD, président.

1^o Communications du Comité.

Les candidatures de MM. Adolphe Tschumi, professeur, et Gustave Reymann, sous-régent, sont acceptées à l'unanimité.

M. le Président a le plaisir d'informer l'Assemblée que nous avons reçu du Département une importante collection d'ouvrages d'éducation, destinée à combler les lacunes que présentait notre bibliothèque en matière de littérature pédagogique.

2^o Rapports annuels du Président, du Trésorier et du Bibliothécaire.

Ces trois rapports, présentés par MM. Baatard, Constantin et Pautry, sont adoptés sans discussion.

Dans son rapport, M. Pautry constate que notre bibliothèque se compose actuellement de 883 volumes. Pendant l'année 1893, il y a eu 19 séances de distribution ; le nombre des volumes mis en circulation s'élève à 508, pris par 52 sociétaires : 44 dames, 18 messieurs. M. Pautry rappelle que la bibliothèque est ouverte le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 11 h. à midi.

M. le Président se fait l'interprète des sentiments de l'Assemblée et remercie chaleureusement notre dévoué bibliothécaire pour le zèle et la complaisance qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions.

3° Rapport de la Commission de gestion.

M. Thorens, rapporteur, est heureux de constater la bonne marche suivie par notre Société pendant l'année 1893. Les séances ont été très intéressantes. La bibliothèque est tenue avec beaucoup d'ordre. Les finances sont dans un état prospère. La Commission conclut en adressant aux membres du Comité ses félicitations et ses sincères remerciements.

4° Election du Comité.

MM. *Constantin, Pautry, Sigg, Mégard, Hunsinger, Baatard* et *Levant*, membres du Comité sortant du charge, sont réélus. M. *Baatard* est réélu président.

5° Nomination de la Commission de gestion pour 1894.

Sont élus : MM. *Favas, Thorens, Compagnon Emile, Vaucher, Wichmann*.

6° Propositions individuelles.

M^{me} *Albaret* demande s'il ne serait pas opportun de convoquer le corps enseignant primaire en séance plénière pour discuter l'idée de la garantie par l'Etat d'une pension minimum aux membres de la Caisse de prévoyance. Cette motion provoque une discussion à laquelle prennent part MM. *Favas, Constantin, Hunsinger, Sigg* et le Président.

M. *Baatard* fait observer à M^{me} *Albaret* que l'idée de la garantie d'un minimum de la pension par l'Etat est contenue dans les propositions qu'il a eu l'honneur de présenter à l'Assemblée générale de la Caisse de prévoyance, le 23 mars dernier, propositions sur lesquelles une commission devra rapporter dans l'Assemblée générale ordinaire de fin mars prochain.

M. *Hunsinger* estime que, vu leur importance, les propositions de M. *Baatard*, devraient faire l'objet de trois débats, ce qui nécessiterait deux assemblées générales de la Caisse de prévoyance.

M. *Sigg* dit que le travail de la Commission du Grand Conseil chargée d'étudier les modifications à apporter à la loi sur l'Instruction publique est passablement avancé, et que le temps presse, si l'on veut que la question de la Caisse de prévoyance soit réglée en même temps que les autres.